
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« De Lattre République »

Mercredi 5 Octobre 2022 à 18h30, EVS.

Etaient présents :

M.ZOUAOUI, Adjoint, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M.WACHOWIAK, Conseiller Municipal, Relations avec les associations et Conseils de quartiers.

M.RYBKA, Conseiller Municipal.

M.PETHEY, Directeur des Services Techniques.

M.COURTOIS, Chef de la Police Municipale.

M.BREYSSE, Directeur Adjoint de Cabinet.

Mme DE SOUSA MANO, Assistante du Maire, des Élus et du Cabinet.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur WACHOWIAK ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Présentation des interlocuteurs.
- Réponses aux précédentes questions.
- Présentation du projet du parc des sports.
- Point sur les travaux Vacheresse.
- Sobriété énergétique.
- Informations sur les animations de la ville à venir.
- Rappel sur l'application de la ville (nouvelle icône citoyens vigilants).
- Questions diverses.

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Monsieur WACHOWIAK revient sur les questions posées lors du précédent conseil de quartier.

Présentation du projet du parc des sports :

La municipalité explique le plan projeté. Le démarrage des travaux se fera début novembre. La durée des travaux est de 18 à 20 mois, soit une livraison du complexe à compter de l'été 2024. La réalisation du complexe tennistique comprend la construction de 3 courts de Tennis intérieurs, la construction de 2 courts de Tennis extérieurs en terre battue, la construction de 2 courts de Beach Tennis, la construction de 2 courts de Padel, la construction d'un Mur de Frappe et l'intégration d'un restaurant (type brasserie) au sein du complexe. Le but est que le parc des sports soit un lieu où il fait bon vivre, pas seulement pour les sportifs mais pour tous ceux qui souhaitent passer un bon moment c'est pour cela qu'une brasserie sera implantée.



La municipalité rappelle que les travaux nautiques ont commencés en août, la durée des travaux est de 11 mois soit une livraison prévue fin juin 2023. Pour rappel, la ville de Lagny-sur-Marne a été retenue base arrière pour les Jeux Olympiques 2024 pour l'aviron. La ville bénéficie de plus de 50%

de subventions pour ce projet. La réhabilitation du club d'aviron comprend donc la réhabilitation et extension des hangars à bateaux (600m²), la construction de vestiaires hommes et femmes (75m² chacun) la construction d'une salle de sport de 93m², la construction d'une salle d'Aviron indoor de 92m², la réhabilitation et agrandissement du salon d'honneur (90m²), l'intégration d'une restauration terrasse 180m² de type snacking au sein du complexe.



Point sur les travaux Vacheresse :

Le 12 septembre dernier, les travaux ont débuté. La première phase est l'adduction d'eau, toutes les canalisations d'eau potable ont été refaites. La reprise des travaux se fera fin janvier afin de requalifier la rue sur l'aspect visuel : ilots de fraîcheurs (amener des espaces, planter des arbres pour apporter de la fraîcheur), réflexion des trottoirs et des voies de circulation. Fin des travaux prévue en juin 2023 afin de laisser la place aux commerces de développer leur activité paisiblement. La deuxième phase des travaux concernera la place du marché au blé. Dans le même état d'esprit, des ilots de fraîcheur seront créés et des arbres seront plantés. Afin d'amener une vision de déplacement doux, l'idée est de retravailler la place et de créer un endroit agréable en profitant de la fraîcheur et du verdissement de la place.

Sobriété énergétique :

Les candélabres en LED vont baisser à 20% de luminosité. L'éclairage public sera éteint de 00h à 05h du matin sur l'ensemble de la ville et 1 candélabre sur 2 sera allumé dans l'hypercentre. Cela ne concernera pas simplement l'éclairage public mais aussi les panneaux publicitaires. Cela sera surprenant au début mais au final tout le monde y gagnera. Cela aura un bienfait pour la nature et sera économique. Certains cheminements pour se rendre de la gare au centre-ville auront un candélabre sur deux d'allumé. Concernant Noël, il n'y aura pas d'illuminations en dehors du cheminement de la parade de Noël. Cependant, malgré les économies, nous voulons garder l'esprit de Noël à Lagny c'est pourquoi dans le reste de la ville, des décorations seront installées mais pas lumineuses.

Une présentation des animations de la ville à venir est faite par Monsieur WACHOWIAK.

Rappel sur l'application de la ville :

Fil d'actualité, agenda des événements, numéros utiles, liste et contacts des associations, l'application vous permet de retrouver en quelques clics les informations principales de la ville. Les familles connectées pourront aussi accéder facilement au portail famille et aux menus des cantines. Grâce à cette application, il est possible de signaler, en direct, un problème sur la commune avec envoi de photos le cas échéant. Cela permet aux agents de la ville une plus grande réactivité. De plus, une nouvelle icône « citoyens vigilants » vient s'ajouter. Vous pouvez ainsi déclarer dans cette rubrique maltraitance ou violence, stationnements abusifs, objets perdus, comportements inhabituels ou demander à la police municipale d'effectuer des rondes en votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances. Enfin, sachez que votre anonymat est préservé en déclarant dans cette rubrique. Pour rappel, toute dénonciation calomnieuse fera l'objet de poursuites. Enfin, en cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à composer le 17.

Questions diverses :

Une dame demande quelle est la réglementation concernant les tondeuses le dimanche ?

Monsieur COURTOIS répond que le Dimanche, il est possible d'utiliser la tondeuse de 10h à 12h.

Une dame explique habiter Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (en face du restaurant portugais) avoir deux enfants en bas âges et que les automobilistes rouleraient extrêmement vite.

Monsieur ZOUAOUI répond que le fait de limiter la vitesse à 30 km/h va dissuader les automobilistes de rouler vite.

Une dame dit que l'impasse héricourt est sale, que beaucoup de véhicules y sont stationnés sans assurances avec les pneus crevés. Monsieur COURTOIS répond que la police municipale va faire le nécessaire.

Une dame explique qu'au niveau du 7 allée des tilleuls, l'entrée des pompiers est souvent bloquée par des véhicules. La police municipale est passée plusieurs fois mais cela continu.

Monsieur COURTOIS répond que la police municipale fait son maximum et verbalise à chaque fois que nécessaire.

Un monsieur demande quand est-ce que le projet St Jean verra le jour ? Monsieur ZOUAOUI répond qu'un projet comme celui-ci prend du temps et qu'il faut compter encore quelques années.

Une dame demande si la sérénité sera déplacée ? Monsieur BREYSSE répond que pour le moment, le projet n'est pas aussi avancé. La sérénité n'appartient pas à la ville mais à Polylogis. Comme la résidence ne sera pas déplacée tout de suite, la municipalité pousse Polylogis à effectuer des travaux. Pour le moment, ce sont les services techniques qui effectuent les réparations des chauffages en fonte.

Une dame dit que dans la rue Girard, un immeuble est en pleine construction. Le promoteur a aussi racheté le pavillon à côté, un immeuble est-il prévu ? La municipalité se renseigne et apportera la réponse au prochain conseil de quartier mais le PLU en place préserve les zones pavillonnaires afin d'éviter la construction de collectifs.

Une dame parle des nuisances de la rue Jacques Le Paire, est-il possible de limiter les horaires d'ouvertures de l'épicerie ou de vente d'alcool ? Monsieur COURTOIS répond que sur arrêté municipal c'est faisable.

La dame continue et demande s'il est possible d'enlever le banc à côté ? Les jeunes vont chercher leur alcool et passe leur soirée dessus. Monsieur ZOUAOUI rappelle que ce banc a été installé à la demande des habitants afin de limiter les dépôts sauvages. Si le banc est enlevé, cela redeviendra une déchetterie.

Un monsieur dit que la rue Vacheresse est difficile d'accès pour les personnes âgées et leur caddie. Monsieur ZOUAOUI répond que la rue est en travaux et sera bientôt entièrement rénovée.

Un monsieur dit être ravi du projet du parc des sports mais qu'en est-il du city stade Leclerc ? Est-ce que des solutions afin de limiter le bruit ont été trouvées ? Monsieur BREYSSE répond que plusieurs solutions ont été budgétées. La municipalité travaille sur des aménagements acoustiques sur le côté du city stade. Des horaires d'ouvertures et de fermetures seront mis en place.

Serait-il possible de refaire la chaussée de l'avenue de Lattre de Tassigny ? Monsieur PETEY répond que cela a été budgété pour 2023.

M. ZOUAOUI et M. WACHOWIAK remercient les conseillers de quartiers de leur présence et leur implication. Ils remercient également la présence des services de la Mairie et invitent tous les participants à continuer la discussion autour d'un pot.